

## FORUM AUX QUESTIONS RELATIF À L'ENQUETE TRIENNALE 2013

VOLET	N° QUESTION	OBJET DE LA QUESTION	RÉPONSES
VOLET 1 - VOLUME	Q1	En quelle unité doit-on reporter les montants dans le template ?	L'unité des montants est en million de dollars (USD).
VOLET 1 - VOLUME	Q2	Dans quelles rubriques doit-on déclarer les opérations intra-groupes ?	<p>Sur base sociale, les opérations internes (« intra-groupes ») sont à déclarer dans chacune des rubriques mais également sur la rubrique « Of which related party trades ». La localisation du « sales desk » doit primer sur l'enregistrement comptable des opérations.</p> <p>Par exemple, si les opérations sur dérivés de taux et de change sont centralisées sur un desk de la maison-mère situé hors France et sous réserve que ce desk participe également à l'enquête triennale au titre du pays où se trouve la maison-mère, alors ces opérations doivent être déclarées par la maison-mère et non par l'entité située en France. Si l'entité mère ne participe pas, ces opérations doivent être déclarées par l'entité France.</p>
VOLET 1 - VOLUME	Q3	Doit-on tenir compte du sens du couple des devises?	<p>Dans les TABLE A2 et TABLE A3, il faut déclarer les opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « USD » contre « devises »</li> <li>- « EUR » contre « devises »</li> <li>- « JPY » contre « devises »</li> </ul> <p>Dans la TABLE A4, il faut déclarer les opérations en monnaies autres qu'USD, EUR et JPY contre « devises ».</p> <p>Ainsi, un couple de devises ne doit être déclaré qu'une seule fois.</p>
VOLET 1 - VOLUME	Q4	Pourriez-vous nous communiquer plus d'explication concernant l'onglet "Info" notamment sur le point 4. "Data on forward contracts for différences" ?	<p>"Data on forward contracts for differences" correspond aux données relatives à l'activité sur les contrats forwards dans lesquels seule la différence entre le taux du « forward outright » contracté et le taux au comptant est spécifiée à la maturité. Les données doivent être déclarées selon la ventilation par groupes de monnaies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monnaies du G10 uniquement (le G10 est composé ce jour de l'Allemagne, la Belgique, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse).</li> <li>- Monnaies hors G10</li> </ul> <p>Les montants notionnels des transactions impliquant des monnaies hors G10 de différentes zones géographiques doivent être répartis à parts égales entre les deux colonnes concernées du formulaire.</p>

<b>VOLET 1</b> - <b>VOLUME</b>	<b>Q5</b>	<b>Faut il prendre dans le périmètre de l'activité les opérations de résiliation de swap ou seuls les engagements sont ils à reporter ?</b>	Les volumes (flux) sont définis comme le montant notionnel brut de tous les nouveaux contrats initiés pendant le mois d'avril 2013 hors opération de résiliation ou de contrat arrivé à échéance.
<b>VOLET 1</b> - <b>VOLUME</b>	<b>Q6</b>	<b>Pourriez vous nous communiquer plus de précisions sur les notions « cross-border » et « local »?</b>	« Local » correspond aux transactions avec des établissements résidents en France. « Cross-border » correspond aux transactions avec des établissements non résidents en France.
<b>VOLET 1</b> - <b>VOLUME</b>	<b>Q7</b>	<b>Quelle est la différence entre les opérations « Back-to-Back » et les opérations entre les différentes entités du même groupe (« related party trades) ?</b>	Les opérations de back-to-back correspondent aux transactions par lesquelles une position est « retournée » de manière symétrique. C'est généralement le cas d'opérations intra-groupe au cours desquelles les risques sont transférés à la maison-mère par exemple, mais cela peut être le cas d'opérations de couverture avec des entités tierce (i.e hors groupe). Les opérations back-to-back entre entités du groupe sont déclarées dans la rubrique « related party trades ». Celles réalisées en dehors du groupe ne sont pas incluses dans la rubrique « related party trades ».